



Session du 27 avril 2020

Introduction de Grégory BLANC

Monsieur le Président,  
cher-e-s collègues,

Nos sociétés occidentales traversent depuis 40 ans une crise de défiance terrible, et nous voilà maintenant plongés dans une crise sanitaire aux impacts économiques et sociaux inédits depuis la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale.

Face à cela, nos institutions demeurent solides, même si elles sont critiquables. Sans l'action de l'Etat, sans les décisions de l'Europe et de la Banque centrale européenne, ce cyclone dévasterait tout. A leurs côtés, les collectivités locales doivent prendre leur place pour pallier les carences sur le terrain et compléter les dispositifs là où c'est nécessaire. Nous devons agir vite et à bon escient.

Pour notre groupe, la priorité est claire : relever les manches et rassembler les énergies pour faire front. Monsieur le Président, je vous l'ai dit au téléphone, je le redis ici publiquement : nous soutenons clairement toutes les mesures d'urgence que vous prenez pour protéger les populations.

**Nous avons besoin que chaque collectivité agisse de manière coordonnée en étant pilote sur ses propres compétences. Il appartient au Département de coordonner en Maine-et-Loire l'action de solidarité de la Région et du bloc communal, à l'image de ce que fait la Région pour l'économie.**

Certains Départements annoncent déjà des plans à hauteur de 40, 50 ou 60 M€. Vous avez indiqué à la presse un 1<sup>er</sup> montant de l'ordre de 10M€. Pouvez-vous être plus précis sur la répartition de ces 10M€ ? D'ici la fin de l'année, nous aurons sans doute besoin de beaucoup plus si nous voulons être à la hauteur de nos responsabilités face à cette crise. Nous en discuterons dans le cadre des commissions et dans le cadre d'un travail inter-groupes. Car c'est aussi cela qu'il faut préparer : évidemment les quelques dossiers du jour, mais aussi jalonner les futurs échanges en commission pour un plan qui tienne la route en Juin.

A moyen terme, les Départements sont tous confrontés à repenser leur place dans le médico-social : les PMI, les EHPAD, les SAAD, les MAS, la conférence des financeurs... 1/3 de l'action de notre collectivité est actuellement en 1<sup>ère</sup> ligne. **L'organisation des liens entre sanitaire et médico-social doit être mise sur la table. Avec mes collègues, nous avons posé le sujet lors de la rencontre avec l'ARS en début de mandat, nous avons de nouveau posé le sujet au moment du débat sur la privatisation de l'hôpital-EHPAD de Longué. A l'issue du confinement, nous ne pourrons plus éluder**, ici-même mais aussi entre l'ADF et l'Etat, et nous souhaitons travailler avec vous à l'élaboration d'une position claire du Département sur ce sujet.

A ce propos, je ne voudrais pas conclure sans un mot sur le secteur de l'aide à domicile : on parle beaucoup des personnels de l'hôpital, du soin de ville, des EHPAD, des caissiers, des éboueurs et de l'ensemble de ces « invisibles » jamais mis en avant au quotidien mais si précieux dans cette crise. 1 000€ de prime Macron vont leur être distribués à juste titre. C'est la moindre des reconnaissances.

Mais pour les professionnels de l'aide-à-domicile placés sous notre tutelle, aujourd'hui, nous croyons que la collectivité doit adresser un message clair. Ces professionnels gagnent souvent moins de 1 000€ par mois, sont au contact de nos aînés, quelquefois très malades, en fin de vie. Le domicile est l'avenir de la prise en charge dit-on partout. Il faut une parole claire. **On ne peut pas traiter, moins bien que la grande distribution, des salariés qui sont sous notre responsabilité, alors même que le Département leur demande de travailler malgré les risques pour eux-mêmes, et donc aussi pour leur famille.** Si on veut revaloriser ces métiers qui peinent à recruter, notre collectivité doit adresser un signal clair. Là où il y a une volonté, il y a un chemin. Chaque jour nous avons des retours dans nos cantons, notre collectivité est attendue. Nous vous avons écrit sur le sujet il y a 3 semaines, nous le faisons aujourd'hui de nouveau remonter du terrain. Et bien au-delà de cette crise, il faudra trouver des réponses structurelles à cette question d'une juste rémunérations des salariés du domicile.

Voilà chers collègues, quelques propos liminaires en ouverture de cette session. Merci de votre attention.